

Rapport d'activité responsable 2022

MGEN. Première mutuelle des agents du service public
On s'engage mutuellement

mgen[★]

GRUPE **vyv**



Sommaire

Entretien croisé

→ Page 3

Engagés pour le progrès social
et la santé de tous

→ Page 6

Nous, collectif mutualiste
au service de l'intérêt général

→ Page 14

Prenons soin les uns des autres
tout au long de la vie

→ Page 22

Chiffres clés

→ Page 30



Entretien croisé

Quel bilan tirez-vous de cette année 2022 ?

**Matthias Savignac,
président MGEN**

2022 a été une année d'accélération des chantiers engagés en 2021, en vue de se préparer à la mise en œuvre et aux conséquences pour notre mutuelle de la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique. Cette dynamique d'accélération s'est appliquée à toutes nos équipes. Elle s'est installée tant en interne dans notre transformation, qu'en externe avec notre nouvelle stratégie des partenariats, la recherche de partenaires mutualistes et les travaux autour de notre nouvelle stratégie de marque. Déçus ou fragilisés par les crises sociales, politiques et économiques que traversent notre pays, nos concitoyens se détournent de plus en plus du politique.

Une mutuelle est un corps intermédiaire qui fait vivre des collectifs par la participation, le débat et les espaces d'engagement. Rester un mouvement social nous appartient.

C'est pourquoi nous avons organisé en 2022 des concertations autour de l'avenir et de l'organisation de notre réseau militant et commercial ou encore du sujet de la fin de vie, qui a mobilisé plus de 4 000 militants, adhérents et salariés MGEN. Cette année encore, participer à la vie de la mutuelle a pris de nombreuses formes concrètes.

**Fabrice Heyriès,
directeur général MGEN**

2022 a peut-être été une année un peu frustrante parce qu'elle a été avant tout une année de réflexions nombreuses, d'anticipation et de préparation. Nous avons revu un grand nombre de pratiques, comme le déclenchement des travaux de réorganisation du réseau et du siège ou encore le déploiement de nouveaux outils de gestion en lien avec les Opérations et nos systèmes d'information. Enfin, 2022 a été l'année du lancement des réflexions sur l'avenir des établissements de santé MGEN et leur intégration dans le réseau d'établissements du Groupe VYV, VYV³.

L'année 2022 a également été dédiée à la construction de notre nouveau système d'information, avec notamment la mise en place d'un nouveau progiciel de marché visant à gérer les contrats collectifs des adhérents de la fonction publique concernés par la réforme de la PSC. Nous avons aussi réfléchi à l'optimisation de notre gestion du régime obligatoire pour les agents de l'Éducation nationale. Par souci d'efficacité, nous avons donc noué un partenariat avec la Cnam pour utiliser leur écosystème SI, plutôt que celui qui nous appartenait.

“

Une mutuelle est un corps intermédiaire qui fait vivre des collectifs par la participation, le débat et les espaces d'engagement. Rester un mouvement social nous appartient.

”

Quels chantiers prioritaires avez-vous mis en place ?

M.S. MGEN ayant toujours été en pointe sur les enjeux sociétaux, tout aussi stratégiques, nous avons mobilisé notre réseau, nos élus et militants, nos salariés, nos professionnels de santé comme nos adhérents sur l'enjeu de la fin de vie.

4 000 personnes ont contribué concrètement, par leurs propositions analysées et compilées, à notre manifeste sur la fin de vie rendu public à l'AG 2022. Il revendique le respect de la dignité jusqu'à la fin, le développement des soins palliatifs et la légalisation de l'aide active à mourir. Sensibiliser et engager chacune et chacun à participer au débat public fait partie de ce que nous sommes, de ce qui fait de MGEN plus qu'un simple assureur.

Nos combats historiques pour le progrès social et l'accès à la santé pour tous tout au long de la vie fondent notre légitimité à agir et à répondre aux besoins de nos adhérents.

Que ce soit sur l'égalité Femmes-Hommes ou la santé environnementale, nous avons devant nous de nombreux sujets d'engagements.

“ MGEN est solide et elle peut apporter de la sécurité et de la pérennisation pour des mutuelles qui voudraient s'associer dans des partenariats, aux contours à définir au cas par cas.

”



F.H. Nous avons bien conscience que transformer aussi rapidement et profondément notre organisation aurait des impacts à court et moyen termes. Cela a déstabilisé beaucoup d'équipes, d'habitudes de travail et fait appel à notre capacité d'adaptation individuelle et collective. Pendant plusieurs mois, la qualité de service s'est dégradée, ce qui est compréhensible, mais les efforts payent puisque les indicateurs de suivi connaissent aujourd'hui une nette amélioration.

Avec l'arrivée de la PSC, et en tant que première mutuelle du service public, MGEN a la responsabilité d'apporter de la sécurisation à des structures amies et leurs adhérents. Nous avons donc préparé des alliances avec d'autres mutuelles. MGEN est solide et elle peut apporter de la sécurité et de la pérennisation pour des mutuelles qui voudraient s'associer dans des partenariats, aux contours à définir au cas par cas.



Quels sont les impacts de la réforme de la protection sociale complémentaire pour MGEN ?

M.S. Les mutuelles de fonctionnaires ont aujourd'hui plusieurs défis à relever. Le premier d'entre eux est d'être toujours là demain, en s'organisant face au changement de paradigme qu'amène le contrat collectif obligatoire. Les mutuelles ont tout intérêt à coopérer pour se protéger, pour se renforcer, sans oublier de se diversifier.

Parmi les autres défis : l'urgence à nous organiser pour répondre aux appels d'offre et le besoin d'engager des travaux sur les conséquences du découplage entre actifs et retraités. Il nous tient à cœur de continuer de proposer des offres et services adaptés pour chaque étape de la vie.

F.H. Nous savons désormais que plusieurs ministères auraient décidé d'avancer le lancement de leur appel d'offres et le moment de faire leur choix. Le plus emblématique est celui de l'Éducation nationale, dont le choix ne se ferait pas comme prévu en 2024, mais dès 2023 afin de laisser un peu plus d'un an à l'opérateur choisi et au ministère pour être prêts au 1^{er} janvier 2025. Cet avancement des calendriers nous conforte dans l'idée qu'il nous fallait anticiper et nous transformer rapidement pour nous laisser le temps d'évoluer, de nous former, d'appréhender de nouvelles missions, voire de recruter de nouvelles compétences, pour gagner et gérer les contrats collectifs. Il nous reste encore des incertitudes sur ce que l'État décidera en matière de prévoyance pour les agents publics.



M.S. MGEN est un acteur majeur et reconnu de la santé des agents du service public puisqu'elle a su créer de la valeur et de la proximité avec ses adhérents depuis 76 ans maintenant. Née aux côtés de la Sécurité sociale, par les fonctionnaires et pour les fonctionnaires, nous sommes attachés à cette relation particulière de pairs à pairs, entre agents publics qui nous permet une bonne compréhension des besoins des personnes que nous protégeons.

MGEN est la mutuelle qui couvre le plus d'agents du service public en santé. C'est pourquoi, depuis début 2023, elle assume un positionnement qui traduit cette légitimité à couvrir largement les agents du service public, un engagement auprès de celles et ceux qui œuvrent à l'intérêt général, en particulier ceux des fonctions publiques d'État et hospitalière.

Cette réforme est-elle une chance, une opportunité, en matière d'accompagnement des agents publics ?

F.H. Depuis 76 ans, notre mutuelle est au service des employeurs et des agents publics au-delà du seul métier de l'assurance. Notre promesse, « On s'engage mutuellement », traduit notre volonté de protéger celles et ceux qui font le service public au quotidien. Outre les enjeux de santé et de prévoyance, nous visons aussi ceux de la santé au travail, de la prévention des risques ou encore de bien-être.

Proposer des solutions aux employeurs publics pour la santé et la prévoyance de leurs agents, c'est contribuer à prévenir les risques professionnels, l'usure professionnelle et éviter la survenue de handicaps ou d'invalidités. Nous portons la conviction qu'en prenant soin de ceux qui font le soin, nous créons collectivement les conditions d'un service public humain et efficace.

Chapitre 1

Engagés pour le progrès social et la santé de tous

Chez MGEN, la solidarité signifie se protéger mutuellement. Pour que chacune et chacun d'entre nous puissent mieux vivre à toutes les étapes de sa vie, dans toutes les situations. Celles qu'on a prévues, mais aussi celles qui s'imposent à nous et auxquelles on doit faire face.

Chez MGEN, on s'empare de la question de la fin de vie



Aujourd'hui en France, l'aide active à mourir est illégale. Celles et ceux qui en ont les moyens se rendent en Suisse ou en Belgique. Des euthanasies se pratiquent clandestinement sur notre territoire. Face à un cadre légal qui n'est plus en phase avec l'évolution de la société et aux inégalités sociales qui se créent, le débat doit s'ouvrir. MGEN veut y contribuer. En 2022, près de 4 000 militantes, militants et salariés et plus de 3 000 adhérentes et adhérents MGEN se sont emparés de cette question. Ce travail collaboratif a abouti à la parution d'un manifeste sur la fin de vie structuré autour de trois axes forts : le droit au respect et à la dignité jusqu'à la fin, l'égalité des droits et la liberté de choix. Ce manifeste est désormais diffusé en région et relayé auprès des députés. L'objectif ? Accorder toute sa priorité à ce sujet et mobiliser décideurs et opinion publique.

“ L'histoire de MGEN est faite d'engagements : en faveur des personnes fragilisées, de l'émancipation, du progrès social... Aujourd'hui, en nous emparant du sujet de la fin de vie, nous poursuivons ces engagements. S'appuyer sur notre force militante pour construire ce manifeste en dix mois était une évidence. ”

Clotilde Truffaut,
administratrice déléguée Engagement sociétal & International MGEN



Chez MGEN, on accélère la révolution digitale en santé avec PariSanté Campus

Comment mieux soutenir les patientes et patients, prévenir certains maux, apporter des solutions durables et innovantes ? À toutes ces questions, une filière française en santé numérique de rayonnement mondial pourra apporter des réponses. PariSanté Campus en est le fer de lance. C'est avec conviction que MGEN s'est associée à cette communauté d'excellence réunissant l'Inserm, l'Université PSL, l'Inria, le Health Data Hub et l'Agence du numérique en santé. Une communauté riche et dynamique qui va accélérer la transformation numérique et accompagner les grandes

mutations du système de santé. MGEN est la première mutuelle à devenir « Grand Partenaire » de PariSanté Campus. En cohérence avec cette nouvelle coopération, quatre chantiers prioritaires au bénéfice des adhérentes et adhérents MGEN ont été lancés : la data pour l'amélioration de la prévention et de l'accès aux soins, l'éthique du numérique avec la sensibilisation à travers des actions et outils partagés, l'incubation de start-up dans le domaine de l'assurance, du soin et de l'accompagnement et le recrutement de talents, avec les écoles partenaires de PariSanté Campus.



Face au handicap, on apporte une solution innovante au CHU de Nantes

Les exosquelettes font naître un espoir légitime d'autonomie et d'amélioration des conditions de vie pour les personnes en situation de handicap. Mais ces équipements restent rares. Leur développement offre pourtant la promesse de l'accès à une technologie de pointe au cœur d'un parcours de soins innovants. C'est pourquoi MGEN a financé l'achat d'un exosquelette pour en faire don au CHU de Nantes, un établissement qui fait avancer la prise en charge des malades avec ces nouveaux dispositifs d'assistance physique. Cette dotation constitue une étape importante dans la rééducation de la marche en dynamique. Une démonstration de l'exosquelette a eu lieu en mai 2022 sur le stand MGEN du salon SantExpo, le salon de la santé en France. Une table ronde, réunissant des médecins, un patient et des représentants du CHU de Nantes, a permis ensuite de mieux découvrir cette innovation.



Chez MGEN, on agit pour l'inclusion de la maladie au travail

Le maintien dans l'emploi des personnes touchées par un cancer figure parmi les priorités du Plan cancer 2021-2031. Cet enjeu doit être mieux intégré au sein des entreprises via leurs politiques RH et leurs pratiques managériales. Au-delà du cancer, c'est le sujet global de l'intégration des maladies chroniques qui se pose aujourd'hui.

En juin 2022, MGEN s'est engagée aux côtés de Cancer@Work en faveur du maintien dans l'emploi des personnes touchées directement ou indirectement par un cancer ou une maladie chronique. Cette décision s'est concrétisée par la signature de la Charte Cancer@Work par Fabrice Heyriès, directeur général MGEN, et Anne-Sophie Tuszynski, fondatrice et administratrice du Club Cancer@Work. Un plan d'action est également initié pour faire évoluer les savoirs et les représentations liés aux cancers et aux maladies chroniques. L'objectif ? Améliorer la prise en compte de leur impact dans le cadre professionnel.



Chez MGEN, on s'engage pour la sobriété énergétique

Chez MGEN, lorsqu'on veut agir pour maîtriser nos consommations énergétiques, on le fait vraiment. Un plan de sobriété énergétique a ainsi été publié en octobre 2022. L'objectif ? Réduire de 10 % notre consommation d'ici deux ans. Comment ? À l'aide de différentes actions comme la diminution de l'intensité énergétique de nos bâtiments, le développement de la sobriété numérique, le soutien aux mobilités douces. Les impacts de ces actions seront mesurés dans le cadre de la mise à jour du bilan carbone MGEN 2023.

Un comité de pilotage environnemental a également été créé pour définir les priorités environnementales de MGEN : énergie, déchets, mobilité, numérique et sensibilisation des équipes. Cette instance réunit les différents référents environnement des directions. D'après les priorités définies, différentes actions ont été déployées en 2022 : dématérialisation de notre magazine *Valeurs mutualistes*, démarche Green IT, sensibilisation renforcée des équipes lors de la semaine du développement durable, etc.



On déploie notre nouvelle stratégie de marque

Le secteur assurantiel se transforme, et marquée par la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) des fonctionnaires qui interviendra dès 2024, MGEN s'apprête à passer à une logique de contrats collectifs conclus avec des ministères. Face à ce contexte, MGEN a entrepris des transformations profondes de son modèle économique, commercial et managérial. Pour affirmer sa position de leader en protection santé et prévoyance, MGEN a également lancé en avril 2022 un grand chantier autour de sa stratégie de marque afin d'être reconnue comme la première mutuelle

des agents du service public. Une nouvelle identité de marque, un nouveau discours et une nouvelle campagne sont les premiers jalons de la transformation de la mutuelle et un soutien à son projet stratégique. Sa nouvelle signature, « On s'engage mutuellement », rappelle son engagement auprès de celles et ceux qui s'engagent eux-mêmes pour l'intérêt général au sein des services publics. Cette communication est aussi le reflet de sa Raison d'Être, « Engagés pour le progrès social et la santé de tous ».

“ À travers cette nouvelle campagne, nous donnons la parole aux publics que nous protégeons : les agents des différentes fonctions publiques. Elle nous permet aussi de mettre en avant les solutions et les services qui font la différence dans le quotidien des agents du service public. ”

Fabrice Heyriès,
directeur général MGEN

Avec Lyv, on prend le pouvoir sur l'endométriose

Aujourd'hui, une femme sur dix en âge de procréer est concernée par l'endométriose. Pourtant, la prise en charge de cette pathologie doit s'améliorer. Pour favoriser l'émergence de nouvelles solutions mais aussi pour en faire un sujet de société, MGEN s'est associée à la start-up Lyv, plateforme digitale d'accompagnement dédiée à l'endométriose. Avec ce partenariat, soutenu par l'association de patientes EndoFrance, MGEN souhaite explorer des pistes d'actions concrètes pour être aux côtés des femmes souffrant de cette maladie.

1000 femmes ont été sélectionnées sur la base du volontariat parmi les adhérentes MGEN. Elles participent gratuitement au programme de la School of Endo®, plateforme d'éducation et de mise en action pensée avec des spécialistes de la maladie pour mieux vivre l'endométriose. Ce programme digital pluridisciplinaire, créé par et pour les patientes, a également été proposé aux salariées MGEN. En trois mois, le programme de la School of Endo® invite à transformer son mode de vie et à s'apaiser.

12

semaines d'accompagnement digitalisé.

10

spécialistes mobilisés.



3

mois d'accès aux contenus après la fin du programme.



On s'ouvre à un univers de travail plus collaboratif

Après 18 mois de travaux et de réaménagement, le projet Chrysalide s'est achevé. Le nouveau siège MGEN s'est métamorphosé et a réouvert ses portes le 31 octobre 2022. Toutes les directions du siège ainsi que les équipes de MGEN Solutions et celles de la direction des systèmes d'information sont désormais réunies au sein du même site à Paris. Près de 20 000 m² de bureaux ont été intégralement rénovés et repensés pour s'adapter aux usages actuels du travail. Les équipes MGEN ont été impliquées tout au long du projet. Leurs souhaits et besoins ont été pris en considération. Pour les aider à appréhender cette évolution des lieux et pratiques de travail, un plan d'accompagnement du changement a été mis en place.



On s'engage résolument pour l'égalité professionnelle

Chez MGEN, agir pour l'égalité Femmes-Hommes est un engagement global et durable. Sa politique RH ainsi que ses nombreux partenariats et initiatives le prouvent. Au-delà de la pérennisation des bonnes pratiques déjà mises en place, MGEN souhaite être au plus près des préoccupations quotidiennes de ses équipes. Elle veut aussi réaffirmer son attachement à combattre toute forme de discrimination. En 2022, un dispositif de sensibilisation à l'égalité professionnelle a été lancé chez MGEN.

La campagne interne, « Continuons à mettre tout le monde d'accord », est soutenue par des actions de sensibilisation (événement journée des droits des femmes, sensibilisation aux biais décisionnels et stéréotypes, etc.), le développement de sa marque employeur, reflet de la diversité et de la mixité chez MGEN, et le recrutement de 17 femmes à des postes à forte responsabilité du comité de direction jusqu'en région, ainsi que la féminisation du conseil d'administration (taux de 48%).

Chapitre 2

Nous, collectif mutualiste au service de l'intérêt général

Chez MGEN, on est en mouvement pour imaginer de nouvelles voies et avancer dans le sens de l'équité et du collectif. Comment ? En faisant bouger les lignes, en s'engageant partout sur le territoire, en fédérant les énergies pour protéger toujours mieux.



On veille sur la santé de ceux qui nous soignent

En novembre 2022, MGEN a signé une convention sur la prévention des professionnels de santé ainsi qu'une convention de mécénat avec le CHU de Nantes. Elle contribue à la construction, à la réalisation et au financement de projets en lien avec la QVCT au bénéfice du personnel et des étudiants de l'établissement nantais. D'autres conventions ont aussi été signées avec les CHU d'Angers, de Bordeaux

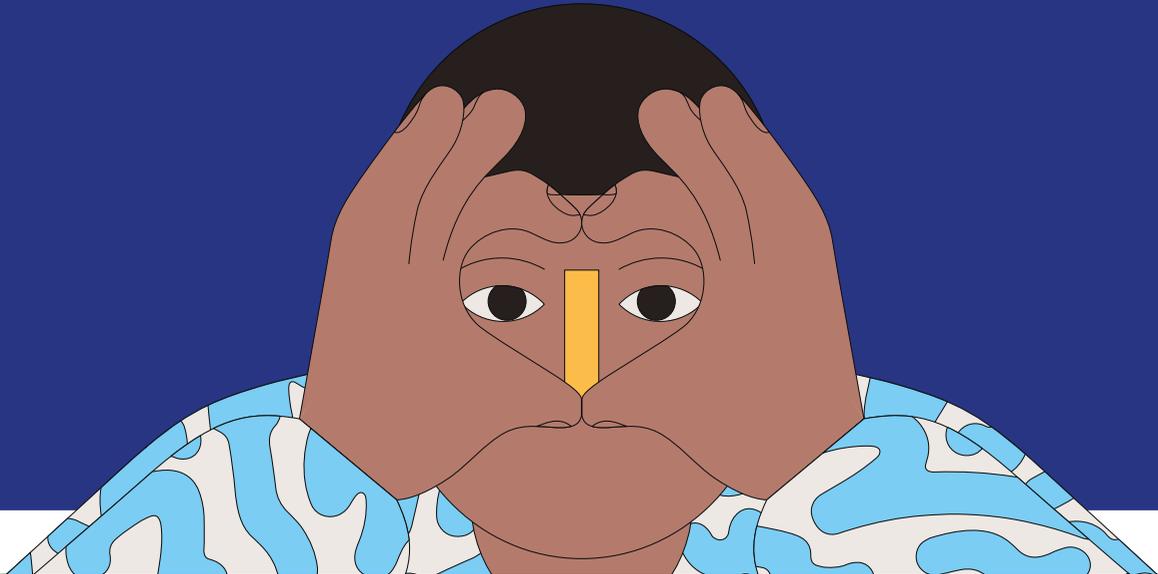
ou de Toulouse. Le dispositif Bien-Être Santé Travail (BEST) y est déployé pour prévenir les risques psychosociaux et les troubles musculosquelettiques (TMS). Chez MGEN, on a également à cœur d'être partenaire de plus petites structures du secteur médico-social. En 2022, des actions pour la qualité de vie et le bien-être au travail ont ainsi été menées auprès d'environ 1650 agents.



On vise à offrir le meilleur service

Décrocher la labellisation « Engagements de service » représente une démarche structurante pour nos établissements. L'obtenir permet de valoriser les compétences des équipes MGEN qui œuvrent au quotidien pour nos patientes et patients.

Cette labellisation est une référence professionnelle unique et commune à l'ensemble des établissements de santé, médico-sociaux et centres de santé. Elle confère un haut niveau de qualité de service et d'expertise métier sur la prise en charge et l'accompagnement des patients et résidents. Elle salue aussi les valeurs et engagements défendus par le secteur non-lucratif. En 2022, huit nouvelles structures MGEN ont décroché pour quatre ans le label « Engagements de service », sur la base d'un rapport de conformité établi par Afnor certification. Depuis le début de cette démarche, appelée à s'étendre à tous les établissements et centres de santé MGEN, 14 établissements y ont déjà satisfait.



Avec MGEN Solutions, on imagine des protections responsables et performantes

MGEN Solutions propose des contrats collectifs santé et prévoyance responsables et solidaires, en phase avec les besoins particuliers de l'ESS. En parfaite adéquation avec les obligations réglementaires de ce secteur, les offres santé et prévoyance MGEN Solutions associent adaptabilité et solidarité en valorisant la cohésion et le lien social. De la plus petite structure jusqu'au groupe, ses solutions intègrent un accompagnement qui simplifie l'accès à une protection sociale solide et humaniste.

En 2022, MGEN Solutions a connu une forte activité avec un portefeuille géré en augmentation de 1% par mois. La mobilisation des équipes a permis d'enregistrer la signature de plus de 15 000 nouveaux contrats. Chez MGEN Solutions, on se félicite aussi du gain en 2022 d'un premier appel d'offres dans le cadre de la PSC avec l'ANACT/ARACT.

Chez MGEN, on fait vivre la démocratie mutualiste

Premier échelon politique, les comités de section constituent le cœur battant de la démocratie mutualiste. En 2022, les élections des comités départementaux et des délégués à l'Assemblée générale ont eu lieu pour la première fois simultanément. Les taux de participation nationaux ont été respectivement de 23,5% et de 24,6%. La première phase de vote s'est déroulée à 100% par Internet pendant trois semaines.

1

opération solidaire «1€ pour une cause» a été lancée durant cette période.

1€

Dans le cadre de ce dispositif, MGEN verse 1€ par vote électronique enregistré au profit de trois causes, au prorata du nombre de votes recueillis par chacune.



82 884 €

ont été versés au bénéfice de quatre associations sélectionnées par les anciens élus des comités MGEN, grâce aux 82 884 votants.

102

Les comités départementaux sont à présent installés dans les 102 départements. 27 nouveaux présidents ont été élus.

EMPLOYEZ-NOUS À VOUS METTRE AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION

EXPERT(E) SÉCURITÉ

Chez MGEN, travaillez dans un cadre professionnel favorisant l'esprit collectif et les initiatives individuelles. Vous avez la possibilité de conjuguer les nouvelles technologies aux exigences de sécurité et d'efficacité pour optimiser nos applications et nos process.

Avec nous, relevez de nouveaux défis en donnant du sens à votre carrière.

REJOIGNEZ-NOUS SUR MGEN.FR

#mutuellement

Chez MGEN, on interpelle les nouveaux talents

Pour mieux anticiper et accompagner la transformation de ses métiers, MGEN a lancé une campagne de recrutement entièrement incarnée par ses collaborateurs afin d'afficher son potentiel et son attractivité en tant qu'employeur et retenir l'attention sur un marché de l'emploi en tension.

Déployée en juin 2022, la campagne est construite de façon inversée. C'est à MGEN de convaincre les talents de rejoindre son collectif et de l'adopter. Il s'agit plus exactement de s'adopter mutuellement autour d'un projet social et solidaire au service du bien-vivre.

La promesse ? Des métiers qui ont un intérêt et une utilité réels. Cette nouvelle campagne de marque employeur soutient le plan de recrutement 2022.

Son objectif ? L'embauche de 707 collaborateurs pour le secteur assurantiel, de 500 professionnels de santé, de 90 salariés pour les fonctions projets et supports et de 70 pour la direction des systèmes d'information.



On simplifie notre action sociale

Depuis plusieurs mois, l'action sociale MGEN a activement préparé son évolution. L'objectif ? Renforcer la qualité de l'accompagnement proposé à nos publics. Le résultat ? Une approche plus simple, plus lisible et plus juste grâce à nos aides et accompagnements solidaires. Fruit de la convergence de plusieurs dispositifs, les aides et accompagnements solidaires permettent de bénéficier d'un soutien financier, humain et matériel selon les difficultés rencontrées.

Les séjours de vacances adaptées se sont également enrichis, permettant à des familles confrontées au handicap de profiter d'un encadrement et d'activités de qualité. Une nouvelle formule complémentaire a été créée : les séjours « famille handicap » dans des centres partenaires. En 2022, 355 personnes ont bénéficié de séjours de vacances adaptés.

62 000

adhérentes et adhérents MGEN
ont pu bénéficier de l'action sociale
en 2022.



355

personnes ont bénéficié de séjours
de vacances adaptés en 2022.

Racine²

Réinventons le futur



Avec Racine², on soutient les entreprises à fort impact

MGEN a associé son expertise à celles de makesense et de Serena, deux acteurs majeurs de l'entrepreneuriat à impact et de l'investissement. Ensemble, ils ont créé Racine², un fonds d'investissement responsable de 80 millions d'euros. Son ambition ? Soutenir des entreprises à fort potentiel d'impact dans leur démarrage et leur croissance, avec des financements allant de 500 000 € à 3 M€. Pour leurs premiers investissements, MGEN, makesense et Serena ont sélectionné les start-up May, Helios et Lokki. May a développé une application qui accompagne les parents et futurs parents durant les 1 000 premiers jours de la vie de l'enfant. La banque en ligne Helios propose un compte courant dont les dépôts financent des projets liés à la transition écologique. Lokki démocratise la location d'équipements sportifs professionnels.

Racine² investit dans des entreprises situées à 80 % en France et autour de quatre axes majeurs : accroître l'activité physique et sportive, améliorer les modes de vie au quotidien, préserver l'environnement et ses liens sur la santé et rendre l'éducation accessible à tous.



On croit à un numérique innovant et respectueux

En 2022, MGEN est devenue adhérente de l'Institut du Numérique Responsable (INR). Cet acteur de référence rassemble entreprises et organisations autour de l'expérimentation et la promotion de bonnes pratiques pour un numérique plus régénératoire, inclusif et éthique. En signant la charte de l'INR en juin 2022, MGEN traduit concrètement sa volonté de s'inscrire dans une démarche numérique responsable.

La « Charte Numérique Responsable » repose sur cinq engagements : optimiser les outils numériques pour limiter leurs impacts et consommations, développer des offres de services accessibles pour tous, inclusives et durables, déployer des pratiques numériques éthiques et responsables, rendre le numérique mesurable, transparent et lisible et favoriser l'émergence de nouveaux comportements et valeurs. Des engagements pleinement appréhendés au sein de la direction des systèmes d'information (DSI) MGEN.

“ La DSI MGEN s'investit concrètement pour parvenir à diminuer l'impact environnemental de nos projets numériques. Nous développons également un système d'information plus green et favorisons les comportements de sobriété numérique de nos équipes. ”

Arnaud Méjean,
directeur des systèmes d'information MGEN



Chez MGEN, on se projette dans l'éducation du futur

Chaque année en novembre, le Salon européen de l'Éducation est LE rendez-vous de la communauté éducative et des jeunes pour imaginer leur avenir.

Sur son « stand-forêt », MGEN a fait vivre à ses visiteurs une expérience immersive grandeur nature pour l'édition 2022. Elle marquait son partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et faisait écho au projet gouvernemental sur l'éducation du futur.

Comment ? En proposant d'entrer au sein d'un véritable poumon vert de 350 m² en plein cœur du salon et de retrouver tout son écosystème autour de trois piliers : une éducation plus verte, une éducation plus épanouissante, une éducation plus sportive.

Outre les nombreux moments forts qui ont rythmé cet événement, MGEN a également reçu la visite sur son stand de Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et de Sarah El Haïry, secrétaire d'État à la Jeunesse et au Service national universel.

Chapitre 3

Prenons soin les uns des autres tout au long de la vie

Chez MGEN, on est au plus près du quotidien, sur tous les terrains, au contact des citoyens, dans les salles de classe, dans les hôpitaux, au cœur des ministères... Chaque jour, on donne toujours plus de sens à notre mission mutualiste et on transforme la solidarité en actes concrets.

Chez MGEN, on consacre de nouveaux moyens à la santé mentale



MGEN occupe une place de référence en matière de prise en charge de la santé mentale. Plusieurs initiatives menées en 2022 témoignent de sa volonté d'agir toujours plus. Au sein de l'Institut MGEN de la Verrière (78), un nouveau lieu de soins dédié aux ados et jeunes adultes, l'espace Passer'aile, a ouvert ses portes. Parmi ses objectifs, la prévention pour éviter le décrochage scolaire/social et l'entrée dans des troubles psychiques ou la prise en charge spécialisée et le maintien dans le tissu d'origine... MGEN a aussi poursuivi la prise en charge des consultations psychologiques en complément de la Sécurité sociale via « Mon Parcours Psy ».

Autre preuve de son engagement, la création d'une direction nationale santé mentale pour MGEN et VYV³. À sa tête, Samuel Galtié, nouveau directeur national santé mentale au sein de VYV³ et directeur des pôles Santé Mentale et Médico-social des établissements MGEN. Il travaille en étroite collaboration avec Marine Plantevin, directrice de l'offre de soins MGEN et directrice du pôle Soins de VYV³.



80 000

bénéficiaires ont profité de l'accompagnement
« 4 consultations jusqu'à 60€ »,
soit un budget de 22 M€ pour MGEN.

Avec Vivoptim, on aide à (re)prendre sa santé en main

Le programme de santé connectée Vivoptim Solutions rencontre un franc succès, y compris auprès des décideurs institutionnels. Le ministère chargé des Sports ainsi que celui des Solidarités et de la Santé l'ont en effet reconnu « Maison Sport-Santé » en 2022. Trois nouvelles structures VYV ont également été distinguées, ce qui porte leur total à cinq. Vivoptim Solutions est la seule Maison Sport-Santé du Groupe qui n'est pas un établissement. Ce service de coaching en ligne aide ses utilisateurs à adopter de bonnes habitudes de vie qui leur éviteront de développer certaines maladies dues au stress ou au tabagisme par exemple.

Il propose un dispositif d'accompagnement favorisant la pratique/reprise d'une activité physique et sportive ou d'une activité physique adaptée. Plus de 43 000 personnes protégées par MGEN ont déjà adopté Vivoptim. Plus de 17 000 personnes ont défini un objectif santé et sont donc suivies de manière personnalisée. Près de 4 500 d'entre elles ayant des risques ou pathologies avérées sont accompagnées par téléphone.

+ 43 000

personnes protégées par MGEN ont déjà adopté Vivoptim.



+ 17 000

ont défini un objectif santé et sont donc suivies de manière personnalisée.

4 500

d'entre elles ayant des risques ou pathologies avérées sont accompagnées par téléphone.



Chez MGEN, on protège la santé des animaux et les droits de nos adhérentes et adhérents

MGEN a lancé deux nouvelles offres en santé animale et en protection juridique. Elles ont été coconçues avec VYV Conseil et déployées depuis octobre 2022. Positionnées sur des marchés de croissance et d'avenir, elles s'inscrivent naturellement dans les ambitions MGEN et plus largement dans celles de VYV. Pilote de ce projet, MGEN assure la distribution de ces offres. D'autres mutuelles comme Harmonie mutuelle et la MNT, les proposeront également. Les collaborateurs et managers du réseau et de la vente à distance ont bénéficié d'un dispositif d'accompagnement et de formation.



Chez MGEN, on aide à préserver toutes les voix

D'abord imaginée pour les enseignantes et enseignants protégés par MGEN, l'application Vocal'iz s'ouvre aujourd'hui à tous les publics et s'enrichit de nouveaux contenus. Elle s'appuie sur le moteur SuperVP de l'Ircam (Institut de Recherche et Coordination Acoustique / Musique) pour analyser les informations fréquentielles de la voix. Elle propose des conseils et exercices pratiques pour en prendre soin au quotidien.

Une nouvelle version de l'application a été présentée en 2022. Vocal'iz analyse désormais les modulations vocales et la prosodie en situation de prise de parole. Elle délivre grâce à cela des conseils pour transformer ses usagers en orateurs hors pair.

“ Vocal'iz est un coach vocal virtuel simple, ludique et expert. C'est l'exemple même d'une utilisation réussie de la technologie au service de la santé. Une innovation dont nous sommes très fiers. ”

Mélusine Harlé,
directrice de la prévention MGEN



Chez MGEN, on croit à l'alimentation durable pour nos établissements

Dans les établissements MGEN, l'alimentation fait partie intégrante du soin. Face à une production alimentaire qui s'industrialise, MGEN veut démontrer qu'il est possible de travailler en local et de façon durable tout en maîtrisant les coûts. Un projet pilote a ainsi été lancé au sein de l'Arbizon à Bagnères-de-Bigorre (65).

Depuis 50 ans, cet établissement gère sa restauration, c'est-à-dire ses approvisionnements, la transformation et la distribution. Grâce à une démarche de sourcing renforcée et une offre nutritionnelle retravaillée avec des experts, une nouvelle politique alimentaire a été décidée. À l'Arbizon, on soutient la filière économique locale et on lutte contre le gaspillage alimentaire. Le « fait maison » et le travail en produits frais ont également un impact sur le volume des emballages. Aujourd'hui, les patientes et les patients ainsi que les équipes de l'établissement consomment des produits locaux, frais et de saison.



Chez MGEN, on pense que « Ça va mieux » quand on comprend mieux

100 % Santé, paniers de soins, reste à charge... L'univers de la protection sociale n'est pas toujours très compréhensible. MGEN a voulu y remédier en créant « Ça va mieux ? », la websérie qui rend plus accessible la santé et la prévoyance. Le défi ? Faire sourire pour mieux faire comprendre les sujets qu'on ne veut pas, ou qu'on n'ose pas, aborder quand tout va bien. En 2022, six épisodes ont été diffusés sur YouTube, le site mgen.fr et relayés sur Facebook, Instagram, Snapchat, LinkedIn et Twitter.

Si le premier évoque le rôle des complémentaires santé, les autres épisodes abordent des thématiques comme le reste à charge, la prévoyance, la différence de couverture en santé ou prévoyance entre le secteur privé et public, etc. Pour approfondir le sujet évoqué dans l'épisode, des contenus complémentaires est associé à la vidéo (quiz, infographies, idées reçues).



À Nice, on crée un nouvel espace d'accueil unique

À l'ouest de Nice dans un quartier en plein essor, MGEN a ouvert l'espace Arenas. Avec celui situé dans le centre-ville, elle dispose désormais de deux lieux d'accueil au cœur de deux sites stratégiques pour ses adhérentes et adhérents.

Parallèlement à cette ouverture, la nouvelle section MGEN de Nice a été inaugurée le 18 mars 2022, en présence de Matthias Savignac, président MGEN, de Fabrice Heyriès, directeur général, et d'Anthony Borre, premier adjoint au Maire de Nice. L'espace d'accueil de Nice Arenas est atypique puisqu'il réunit, en un seul et même lieu, la nouvelle section MGEN sur 320 m² et l'espace régional sur 120 m². Cet environnement convivial permet d'offrir le meilleur service à tous ses publics ainsi qu'aux équipes MGEN qui y travaillent. Un accueil est proposé du lundi au vendredi, sans rendez-vous.



On aide nos publics à utiliser « Mon espace santé »

Service public numérique gratuit, individuel et personnalisable, « Mon espace santé » est proposé à tous les Françaises et Français depuis janvier 2022. Il vise à remplacer le dossier médical partagé (DMP) sous sa forme actuelle. Partenaire de la Cnam et de la délégation ministérielle au numérique en santé (DNS), MGEN agit pour le déploiement de ce nouveau service numérique. Des séances de sensibilisation ont ainsi été organisées au sein des clubs santé séniors et des comités

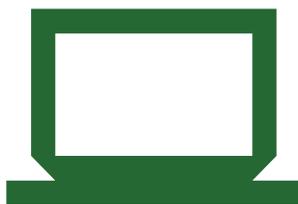
de sections. MGEN a aussi diffusé de nombreuses communications sur les réseaux sociaux, via des newsletters d'information (taux d'ouverture entre 35 et 38 %), sur les pages mgen.fr (environ 33 000 visites) et sur l'Espace personnel MGEN (près de 30 000 visiteurs). MGEN a également participé au tour de France organisé par la DNS et proposé une série de 15 webinaires (plus de 1 000 inscriptions).

entre
35-38 %

taux d'ouverture
des newsletters d'information.

+ 1 000

inscriptions au tour de France
organisé par la DNS.



33 000

visiteurs environ
sur les pages mgen.fr.

30 000

visiteurs environ
sur l'Espace personnel MGEN.

On veille sur les séniors en situation de fragilité



Depuis plusieurs années, l'accompagnement de nos publics séniors figure au centre de notre engagement mutualiste et solidaire. MGEN Proximité est un dispositif dédié qui se destine aux personnes en situation de fragilité. Le savoir-faire de la cellule Aidance du Groupe VYV (RMA) complète ce dispositif.

En février 2022, 54 000 personnes protégées par MGEN âgées de 75 et 80 ans ont reçu un courrier et un questionnaire de proposition d'accompagnement. Si elles le souhaitaient, des moments d'échanges par téléphone étaient alors planifiés et assurés par des bénévoles MGEN.

Ces entretiens ont permis de les orienter, informer ou conseiller tant sur les prestations et les services inclus dans leur offre MGEN que sur les dispositifs publics qui leur sont destinés. Lorsque cela était nécessaire, la cellule Aidance du Groupe VYV a renforcé le soutien par la proposition de services additionnels.

Annexe

Chiffres clés

Population et organisation



4,22 millions

de personnes protégées
au 31/12/2022.



10 000

salariés.



3 500

militants.

102

sections départementales
(dont une section
extra-métropolitaine).



3 463

lits et places
dans les établissements
de santé MGEN.

29

espaces mutuels.

62

services de soins
et d'accompagnement.

Égalité professionnelle Femmes-Hommes



44 %

c'est le taux de féminisation de notre comité de direction
à fin 2022 (vs 14 % en 2020).

49 %

de femmes au conseil d'administration.

98

c'est notre Index de l'égalité professionnelle
Femmes-Hommes (il était à 92 en 2021).

74 %

de femmes et 57 % de femmes cadres
dans nos effectifs à fin 2022.

Insertion des jeunes dans l'emploi et accompagnement des séniors



360

jeunes en contrat d'alternance et 901 stagiaires
accueillis en 2022.

5 %

de CDI – CDD de moins de 25 ans dans nos effectifs.

17,8 %

des salariés ont plus de 55 ans.

Qualité de service aux adhérents

16

établissements (SMR-EHPAD6ESM) ont été audités par Afnor Certification (sur la base des référentiels MGEN Engagements de services).



93 %

des établissements possèdent un dispositif d'amélioration continue de qualité en faveur du respect des droits des usagers (+ 14 % par rapport à 2021).

89 %

de satisfaction des adhérents (activités assurantielles).

Action sociale



62 000

personnes ont bénéficié de l'action sociale.



335

personnes ont bénéficié de séjours de vacances adaptées.



Prévention

146

programmes de prévention réalisés auprès des agents, des adhérents et du grand public.

356

interventions santé/sécurité travail dans le cadre professionnel et 9 433 bénéficiaires.

354

interventions sur les risques psychosociaux pour 5 489 agents de la fonction publique.



Protection des données personnelles

94 %

des salariés formés à la protection des données personnelles (hors collaborateurs des établissements de santé).

+ 275

actions d'accompagnement dans le cadre du processus Privacy by design (afin de garantir la protection de la vie privée de nos adhérents, assurés sociaux, patients, résidents, salariés et autres parties prenantes au plus tôt dans la conception de nos projets, services et outils).

Réduction des déchets



31,27 %

d'impression de magazines par rapport à 2021.



55

tonnes de papier économisées depuis 2020 en limitant l'envoi de courriers aux adhérents.



5

établissements de santé ont réalisé un diagnostic déchets.

Indicateurs financiers Groupe

**3,026
milliards
d'euros**

Chiffre d'affaires
MGEN



80,18 M

résultat net combiné.

4,995 Mds

total bilan combiné.

2,332 Mds

fonds propres combinés.

339,722 M

produit global
d'établissement
centres de santé.

Chiffres clés du Groupe VYV



Près de 11 millions

de personnes protégées.



Près de 69 000 entreprises

clientes en santé et prévoyance.



Plus de 45 000 collaborateurs

(dont près de 2 500 au sein du Groupe Arcade-VYV).



1 400 établissements

de soin et de services.



9,7 milliards d'euros

de chiffre d'affaires (périmètre combiné du Groupe VYV).



174 000 logements

(dont 88% de logements locatifs sociaux).



Fondée en 1946, MGEN est aujourd'hui la première mutuelle des agents du service public.

Son positionnement unique en France lui permet de gérer l'assurance maladie et la complémentaire santé et prévoyance de plus de 4,2 millions de personnes, bénéficiaires d'un contrat individuel ou collectif. Au-delà d'être un guichet unique pour le remboursement des soins, MGEN accompagne globalement ses adhérents : de la prévention des risques pour leur santé physique et mentale, à leur prise en charge en établissement de santé.

Elle met en effet à la disposition de tous 1700 structures de soin et d'accompagnement mutualistes qu'elle cogère et cofinance partout en France, dont 62 appartiennent à MGEN. Avec ses 10 000 collaborateurs et 3500 militants, présents dans tous les départements français, le collectif mutualiste MGEN agit au plus près des adhérents, à chaque moment de leur vie, avec des offres personnalisées et des services innovants.

Expert des enjeux spécifiques de santé et de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des agents, MGEN accompagne également les employeurs pour le bien-être des personnels et contribue ainsi à la performance globale et à l'attractivité du service public.

Par son histoire et son modèle non lucratif, MGEN est un acteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) reconnu pour son engagement dans les grands enjeux sociétaux, de l'accès à l'IVG hier à celui d'une fin de vie libre et choisie aujourd'hui. Depuis 2017, MGEN est aussi membre fondateur du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.



MGEN. Première mutuelle des agents du service public

→ Découvrez toutes nos preuves MGEN 2022 sur notre site



Rendez-vous sur mgen.fr



Twitter : [@MGEN_officiel](https://twitter.com/MGEN_officiel)



LinkedIn : [MGEN](https://www.linkedin.com/company/mgen)



YouTube : [@mgenofficiel](https://www.youtube.com/channel/UCmgenofficiel)

Document réalisé par la direction de la communication MGEN.

MGEN, membre du Groupe VYV, est une mutuelle régie par le Code de la mutualité et la première mutuelle en cotisations individuelles. Classement Argus de l'assurance, oct. 2022.

DIRCOM MGEN-2307-BROCH200x260-Digest Rapport activité - © crédit photos : Florent Petex, Quadri Flore Architecture - Côte à Côte Photography, Roman Jehanno, Olivier Rolfe, Gettyimages - © illustrations : Camilo Huinca

